

**Intersyndicale de  
l'Office National d'Études et de  
Recherches Aérospatiales**

BP 72 – 29, avenue de la Division Leclerc  
92322 CHÂTILLON CEDEX

Châtillon, le 23 novembre 2001

**Monsieur le Ministre de la Défense**

14, rue Saint Dominique  
75007 PARIS

Objet : Impact du financement de l'ONERA sur la politique salariale

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales (ONERA) a accompli depuis plusieurs années un effort considérable pour s'adapter à la nouvelle conjoncture économique et politique qui touche le secteur aéronautique et spatial, notamment dans le domaine de la Défense. En particulier, il s'est complètement restructuré en 1997 et il a notablement réduit ses effectifs dans le cadre du plan social qui a été demandé par la Tutelle.

Dans le cadre des recommandations du Gouvernement, l'ONERA s'est également engagé dans l'application d'un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail, introduisant les 35 heures hebdomadaires en contrepartie d'embauches – malheureusement en nombre largement insuffisant – et du gel uniformisé et total des salaires sur les deux ans d'application de cet accord (1999 et 2000). Ce gel n'a fait qu'accentuer le retard salarial, déjà substantiel en 1999, des personnels de l'ONERA en regard des rémunérations et avantages annexes dont bénéficient leurs homologues du secteur aérospatial même en tenant compte de l'application des 35 heures.

L'année 2001 devait logiquement marquer pour les salariés de l'ONERA une reprise de l'évolution de leur salaire. Malheureusement, les augmentations générales accordées, censées compenser les effets de l'inflation sur cette année, ne se sont élevées qu'à 1,2% alors que l'évolution des prix se situera à un niveau nettement supérieur. Dans le même temps, les augmentations individuelles, censées récompenser l'évolution des compétences des salariés de l'ONERA, sont restées à un niveau globalement égal, voire inférieur, à celui qu'il était avant le blocage des salaires alors qu'avait été annoncée la mise en place d'une politique salariale motivante plus conforme à l'ambition d'un organisme de haut niveau scientifique et à la compensation des efforts accomplis ces dernières années. Encore faut-il ajouter qu'une partie de ces augmentations a été financée avec des ressources non pérennes.

Pour 2002, les prévisions de la Direction Générale de l'ONERA en matière d'augmentations de salaires semblent encore une fois extrêmement insuffisantes, alors que les personnels sont constamment sollicités pour réaliser des gains de productivité. Cette situation résulte largement du fait que les recettes de l'Office ne cessent de diminuer et que l'ONERA a la plus grande difficulté à réaliser des prévisions parce que les retards à la notification des contrats, de la DGA principalement, ne cessent de croître. À cet égard, nous vous informons qu'au 15/11/01 à peine 50% des contrats prévus en 2001 en provenance de la DGA ont été notifiés. Malheureusement, les informations récentes nous amènent à faire l'hypothèse qu'un nombre non négligeable de notifications seront reportées en 2002 et, vraisemblablement, pas avant le mois d'avril étant donné la fermeture des comptes et le passage à l'Euro. D'ailleurs, cette situation, hautement préjudiciable à la visibilité indispensable au bon fonctionnement d'un organisme de recherche comme l'ONERA, s'est notablement aggravée depuis deux ans alors qu'elle vous était déjà apparue tout à fait anormale lors de votre visite dans notre établissement de Palaiseau le 18/10/99.

En définitive, l'absence de visibilité à moyen terme et la baisse des ressources ont des répercussions inadmissibles sur la politique de rémunération et la masse salariale sert de variable d'ajustement dans le projet de budget 2002, alors que les difficultés financières ne sont pas imputables au personnel de l'ONERA.

Concomitamment à la mise en place du Plan Stratégique, les efforts considérables accomplis par le personnel de l'ONERA ces dernières années doivent maintenant bénéficier d'une juste reconnaissance salariale, condition indispensable au maintien d'une forte mobilisation et d'une véritable confiance dans les missions de l'ONERA. Aussi, devant l'exaspération grandissante du personnel, nous avons l'honneur de solliciter auprès de vous une entrevue qui nous permettra de vous exposer plus complètement les raisons qui nous conduisent à vous demander de mettre place dès le début de l'année 2002 une politique de rémunération à la hauteur des aspirations légitimes des hommes et des femmes de notre entreprise et des défis qu'ils doivent relever dans les prochaines années.

Nous voulons croire, Monsieur le Ministre, que cette requête retiendra toute votre attention. Son aboutissement est en effet une condition essentielle à la réussite des missions et du rôle confiés à l'ONERA que le Président de la République et vous-même avez confirmés.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre haute considération.

### **les Organisations Syndicales de l'ONERA**

CFDT	CFE-CGC	CFTC	CGT	FO
Thierry Ochin	Rémi Boudet	Jean-Pierre Evrard	Jacques Huard	Michel Pacaud

Copies :

M. le Président de l'ONERA

MM. les représentants au conseil d'administration de l'ONERA

M. Fabius, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie